PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

# Tuteur pour un étudiant en situation de handicap

## Affectation

Niveau : vacations administratives
Durée : 10 mois, renouvelable
Quotité de travail : 100h par semestre
Responsables : MAHY Quentin, responsable du service vie étudiante ; Laure Christophe, Directrice de la DEVE
Localisation : Service de la vie étudiante, Direction des études et de la Vie étudiante (DEVE) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac – 13e arrondissement

## Descriptif du poste

### Descriptif de l'employeur

Au cœur du Quartier latin, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne associe le passé du collège fondé par Robert de Sorbon au XIIIe siècle avec un projet pluridisciplinaire. Depuis 1970, elle inscrit sa mission de formation et de recherche autour de trois grands pôles scientifiques : les sciences humaines et les arts, le droit et la science politique ainsi que les sciences économiques et de gestion. Implantée sur 25 sites parisiens et franciliens, elle accompagne plus de 44 000 étudiants par an dans une démarche citoyenne et humaniste.

### Environnement de travail

La DEVE est à l'interface de l'équipe présidentielle, des instances de gouvernance de l'Université et des composantes pour la mise en œuvre de l'offre de formation et de la vie étudiante de l'université. La DEVE est aussi en relation avec différents services centraux et les composantes, principaux interlocuteurs de cette dernière.

Le service de la vie étudiante a la charge d'accompagner les associations étudiantes, d'assurer l'animation des campus, de proposer une offre culturelle attractive à destination de la communauté étudiante et d'accompagner les étudiants en situation de handicap ou ayant de difficultés sociales et/ou financière.

### Contexte du poste

Dans le cadre des aménagements pédagogiques accordés aux étudiants en situation de handicap, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne met en place un dispositif de tutorat visant à favoriser la réussite universitaire et l'autonomie des étudiants bénéficiaires.

Le tuteur ou la tutrice accompagne l'étudiant dans l'organisation de son travail, la compréhension des enseignements et l'acquisition des méthodes de travail universitaires. Cet accompagnement est individualisé et adapté aux besoins identifiés par le Relais Handicap.

Cette mission s'inscrit en complément des supports pédagogiques mis à disposition par les enseignants et nécessite une présence régulière ainsi qu'un engagement tout au long de l'année universitaire.

Contribuer à la réussite et à l'autonomie des étudiants en situation de handicap en leur apportant un accompagnement méthodologique, pédagogique et organisationnel dans le cadre de leur parcours universitaire.

## Activités du poste

### Activités principales du poste

- Accompagner l'étudiant en situation de handicap dans l'organisation et la planification de son travail universitaire ;
- Apporter un soutien méthodologique favorisant la compréhension des enseignements et l'acquisition des méthodes de travail ;
- Adapter l'accompagnement aux besoins spécifiques de l'étudiant afin de soutenir sa progression académique ;

- Favoriser le développement de l'autonomie et de la capacité d'organisation de l'étudiant ;
- Assurer un suivi régulier de l'accompagnement et rendre compte de l'activité auprès du Relais Handicap.

## Connaissances

### Savoir-faire (compétences technique et opérationnelles)

- Accompagner un étudiant dans l'organisation et la planification de son travail universitaire ;
- Expliquer et transmettre les méthodes de travail propres à l'enseignement supérieur ;
- Faciliter la compréhension des contenus pédagogiques et des attendus universitaires ;
- Adapter son accompagnement aux besoins spécifiques de l'étudiant ;
- Assurer un suivi régulier et structuré de l'accompagnement ;
- Utiliser les outils numériques nécessaires aux échanges et au suivi de l'étudiant ;
- Rédiger et transmettre les bilans et documents de suivi demandés par le Relais Handicap ;
- Maîtriser les enseignements et méthodologies de la discipline concernée.

### Savoir-être (Qualités personnelles attendues)

- Sens de l'écoute
- Bienveillance
- Patience
- Pédagogie
- Empathie professionnelle
- Sens des responsabilités
- Discrétion
- Fiabilité
- Rigueur
- Autonomie
- Adaptabilité
- Disponibilité

### Attentes professionnelles (posture à adopter dans l'exercice de la mission)

- Respecter le cadre d'intervention fixé par le Relais Handicap ;
- Garantir la confidentialité des informations relatives à l'étudiant accompagné ;
- Maintenir une relation d'accompagnement favorisant l'autonomie de l'étudiant ;
- Adopter une posture professionnelle respectueuse et non substitutive ;
- Respecter les modalités et le calendrier des séances définis avec l'étudiant ;
- Assurer la régularité et la qualité de l'accompagnement ;
- Faire preuve de ponctualité et d'engagement durant toute la période de tutorat ;
- Informer le Relais Handicap de toute difficulté rencontrée dans le suivi de l'étudiant ;
- Adapter ses méthodes d'accompagnement à l'évolution des besoins de l'étudiant.

### Niveau minimum / Expérience souhaitée

**Profil recherché :** étudiant inscrit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans la même formation que l'étudiant en situation de handicap
**Expérience souhaitée :** pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans le domaine

## Rémunération

- 14.63 € brut de l'heure
- Les heures réalisées seront intégralement rémunérées après traitement administratif.
- Des délais de paiement rallongés peuvent intervenir en raison de contraintes administratives.

## Modalités de candidatures

Pour faire acte de candidature, envoyer un mail à : aides-humaines@univ-paris1.fr
Prise de poste : dés que possible